

- 101 Réseaux de communication

Propositions financières - Budget Primitif 2015

Rapport n° CD/2015/26

Service Chef de file :

Direction de la mobilité

Service(s) associé(s) :

Résumé :

L'action en faveur des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'inscrit dans une compétence partagée entre les communes/EPCI, les départements et les régions.

C'est dans ce cadre que le projet de réseau d'initiative publique pour le très haut débit en Alsace a été lancé conjointement avec la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin, afin de réaliser un déploiement de la fibre optique jusqu'aux maisons et aux entreprises, dans toutes les communes non concernées par l'intervention d'un opérateur privé. Ce projet, évalué à 600 M€ sur 6 à 8 ans de travaux dans 831 communes, avait déjà reçu une validation de l'Etat, avec un premier engagement financier de 109 M€. Ce montant est en cours de renégociation, suite à la décision de ne plus réaliser les travaux sous maîtrise d'ouvrage publique (syndicat mixte), mais dans le cadre d'une concession privée, offrant ainsi la possibilité d'un apport financier privé.

La phase de sélection des candidats est intervenue en février 2015 ; les candidats disposent désormais du cahier des charges techniques, dans la perspective d'une remise des offres avant l'été, avant d'engager les négociations.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015
PAT	Direction de la Mobilité	975 000,00

1011 – Actions en faveur du développement NTIC

Crédits proposés pour le BP 2015 : 975 000 €

Projet Très Haut Débit : 15 000 €

Le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), voté conjointement par le département du Bas-Rhin, celui du Haut-Rhin et la région Alsace en mai 2012, entre désormais en phase opérationnelle, suite au lancement de la procédure de délégation de service public sous forme de concession, par la région le 23 décembre 2014.

La procédure de sélection des candidats a été réalisée et le cahier des charges transmis aux différents candidats pour déposer une offre.

Ce travail mobilise une équipe-projet composée d'agents des trois collectivités porteuses, même si administrativement c'est la Région Alsace qui reste l'autorité délégante.

La procédure nécessite le maintien de la mission d'assistance à maître d'ouvrage (équipe pluridisciplinaire de spécialistes du très haut débit, de juristes et de financiers) jusqu'à finalisation du contrat de concession définitif. Cette mission est cofinancée par le Département du Bas-Rhin à hauteur de 25%, conformément à la convention intervenue

entre les trois collectivités, dont le coût pour 2015 est estimé à 15 000 €. La contribution départementale aux travaux n'interviendra qu'après signature du contrat, lorsque la participation du concessionnaire sera connue, ainsi que la subvention définitive de l'Etat.

Opération de montée en débit et avenant NET67 : 960 000 €

L'avenant signé le 18 juillet 2013 avec le délégataire NET67 avait pour but la réalisation, en anticipation du SDTAN, d'opérations de montées en débit (MED) sur 18 communes ne disposant pas d'accès ADSL et utilisant l'internet par radio (Wimax).

Les travaux de tirage de fibre optique vers la nouvelle armoire installée dans chaque commune, ont été finalisés entre fin janvier et novembre 2014, puis réceptionnés par Orange, en sa qualité d'opérateur du service universel de téléphonie fixe, avant Noël. La mise en service des nouvelles liaisons intervient progressivement depuis le 14 février.

Cet avenant comprend donc :

- la réalisation des premières MED sur différents sous-répartiteurs téléphoniques,
- le démontage anticipé des stations Wimax,
- l'indemnisation du délégataire pour les conséquences de la mutation technologique ainsi opérée.

Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015
1011	Action en faveur du développement NTIC	975 000,00
	TOTAL	975 000,00

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2015.

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Bierry', is written over a faint circular official stamp.

Frédéric BIERRY